

BULLETIN DE L'ADIGESEP



25/08/2017

NUMÉRO DE LA RENTRÉE

Août 2017

Dans ce numéro ••• Un avant-goût de l'AG du 13 septembre | **1** | Programme de mentorat | **1** | Formation de février 2018 | **1** | Programme d'aide : du nouveau | **2** | Quelques actualités | **2** | La politique sur la réussite éducative réussira-t-elle ? | **3** | Les services de votre association | **5** |

Un avant-goût de l'assemblée générale du 13 septembre 2017

... NOUVEAU LIEU DE RÉUNION ...

Cette année, l'assemblée se tiendra au **Grand Times Hôtel de Drummondville**. On y traitera les sujets habituels, notamment: le rapport du président, les états financiers et prévisions budgétaires, la cotisation annuelle et l'élection des administrateurs.

Vous serez accueillis dès 8 h 30. L'assemblée se terminera par un cocktail dinatoire et la remise des prix d'excellence et de la relève Julie-Pothier (encadré ci-contre).

***Le prix d'excellence** a pour but de mettre en valeur la qualité exceptionnelle de l'ensemble de la carrière, la constance d'une gestion rigoureuse de même que la réalisation d'activités remarquables pour son établissement ou pour le milieu de l'enseignement privé.*

***Le prix de la relève Julie-Pothier** veut souligner le dynamisme et l'engagement des jeunes gestionnaires nommés à la direction générale d'un établissement. Ce prix est nommé en mémoire de Julie Pothier, qui a contribué de façon marquante au développement de son établissement tout en s'impliquant activement au sein de l'ADIGESEP.*

*Rappelons que le prix Julie-Pothier 2016 a été remis à **DAVID BOWLES**, DG du Collège Charles-Lemoyne. **UGO CAVENAGHI**, PDG du Collège Sainte-Anne, a reçu pour sa part le prix Excellence 2016 ([communiqués](#)).*

Programme de mentorat

Comme annoncé lors de l'AG de septembre 2016, votre CA a inscrit dans son plan d'action 2016-2017 **le développement d'un programme de mentorat** pour soutenir les membres de l'ADIGESEP dans l'exercice de leur leadership.

Le mentorat est une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience transmet compétence et expertise à une autre personne pour répondre à des besoins particuliers liés au développement professionnel de celle-ci dans un milieu donné. La base d'une bonne relation mentorale est la confiance, l'honnêteté et l'éthique.¹

La firme **Brisson Legris** a été mise à contribution pour mettre au point ce nouveau service, dont l'essentiel vous sera présenté lors de l'AG du 13 septembre.

Formation de février 2018

Nous sommes à préciser le contenu de la proposition qui vous sera faite à propos de notre formation annuelle. La session de février 2018 devrait se situer dans le prolongement de celle de l'an dernier avec Charles Baron, dont le thème était *Le pouvoir de la vulnérabilité*.

La conférencière invitée est **Caroline Durand**, conseillère en développement organisationnel spécialisée en intelligence collective. Pour en savoir plus à son sujet, consultez le site de la firme **Grisvert** et le réseau **LinkedIn**.

¹ Sources : [Mentorat Québec](#) et [Université de Sherbrooke](#).

Programme d'aide : du nouveau

[Morneau Shepell](#) s'est portée acquéreuse de Longpré et Associés, la firme responsable des services de notre programme d'aide. Une entente formelle sera bientôt convenue entre l'ADIGESEP et Morneau Shepell.

Jusqu'à la conclusion de cette entente, rien ne change : les modalités de contact avec le programme, accessibles depuis [l'espace des membres](#) de notre [site](#), sont toujours valides.



Quelques actualités

Par Daniel Trottier

Gratuité (?) du matériel scolaire au secteur public :: Le débat sur le coût du matériel scolaire est récurrent. Cette fois, c'est l'action collective prise sous l'initiative d'une citoyenne de Saguenay qui retient l'attention.

Extraits de l'article de Patricia Cloutier du journal [Le Soleil](#) du 13 août 2017 • « En juin, l'action collective entreprise par Daisye Marcil a obtenu le feu vert définitif de la cour pour procéder. Si cette mère de famille a gain de cause, plus de 900 000 parents du Québec pourraient recevoir un chèque. » • « L'action collective de Mme Marcil (...) s'appuie sur trois arguments. Elle soutient que les commissions scolaires n'ont pas respecté le principe de gratuité énoncé à la Loi sur l'instruction publique (...), qu'elles ont violé le Régime pédagogique (...) de même que la Charte des droits et libertés de la personne. Les avocats au dossier soutiennent que certains citoyens pourraient être discriminés dans leur droit à l'école gratuite, en raison de leurs maigres moyens financiers. »

L'ordre professionnel pour le personnel enseignant : autre sujet récurrent :: Lire l'édito de Paul Journet de [La Presse +](#), « Entre l'ordre et le corporatisme », paru le 9 août 2017. Les principaux enjeux y sont finement abordés. Extrait : « La création d'un ordre pour les enseignants est un vieux débat, répètent les syndicats. Ils n'ont pas tort, mais ils devraient se demander pourquoi cette demande revient depuis plusieurs décennies. C'est parce que des parents s'inquiètent encore pour leurs jeunes. Parce qu'ils croient que le système actuel de plaintes ne permet pas d'intervenir auprès des enseignants incompetents. »

Des sexologues dès l'école primaire ? :: C'est la question que pose Sara Champagne de [La Presse](#) (article du 15 août 2017), en marge du débat que veut relancer l'Ordre des sexologues du Québec, qui entend profiter de la rentrée scolaire pour faire avancer son point de vue.

Cégep: la cote R subit une cure de jeunesse :: Extrait de l'article de Daphnée Dion-Viens du [Journal de Québec](#) du 14 août 2017 : « La fameuse cote R des cégépiens — qui sert à déterminer les admissions dans des programmes universitaires contingentés — subit une cure de jeunesse avec l'entrée en vigueur cet automne d'une nouvelle méthode de calcul qui devrait permettre à 90 % des étudiants d'augmenter leur score ». Rappelons que parmi les trois variables considérées pour établir la cote R d'un élève, on retrouve « la force relative des élèves du groupe telle que traduite par leurs résultats du secondaire. » Les deux autres critères sont l'écart entre la note de l'élève et la moyenne

de son groupe au cégep et l'écart-type qui indique la répartition des notes des élèves par rapport à la moyenne observée.

Baisse du taux de réussite en mathématiques au secondaire :: Selon Daphnée Dion-Viens du *Journal de Québec* (article du 6 juillet 2017), « Le taux de réussite en mathématique de quatrième secondaire est de 81 %, ce qui représente le plus bas résultat des six dernières années. » Le niveau de difficulté de l'épreuve ministérielle de mathématiques SN de 4^e secondaire aurait déstabilisé de nombreux profs. Le ministère se penche là-dessus.

The Economist : Ensemble, la technologie et les profs peuvent rénover l'école (*Together, Technology and Teachers Can Revamp Schools*) :: Dans son édition du 22 juillet 2017, le magazine se penche sur la technologie à l'école sous plusieurs angles, notamment historique (on remonte à B. F. Skinner, début des années 1950), critique, pédagogique, de même que sous celui de la productivité. Et on insiste sur cette vertu particulière que devrait véhiculer la technologie à l'école : servir à diminuer les inégalités entre les élèves de toutes provenances et conditions.



Puisqu'il est question de technologie, il est sans doute pertinent de rappeler cette nouvelle : **l'écriture à la main fait son grand retour dans les salles de classe aux États-Unis**, selon le site *Slate.fr*, article du 27 juillet 2017. Extrait : « À l'ère des ordinateurs, le mythe selon lequel nous n'aurions pas besoin de l'écriture à la main persiste. Or ce n'est pas ce que nos recherches démontrent. Nous avons constaté que les élèves, jusqu'à la classe de sixième, écrivaient plus rapidement, avec plus de mots, et exprimaient plus d'idées s'ils écrivaient à la main plutôt qu'avec un clavier », affirme *Virginia Berninger*, professeure à l'Université de Washington.

Le Canada, une superpuissance en éducation ? Oui, selon Sean Coughlan de la *BBC News*, dans un article paru le 2 août 2017. L'auteur rappelle les très bons résultats des élèves canadiens aux tests PISA et met de l'avant l'équité du système comme valeur fondamentale. Extrait : « Rather than a country of extremes, Canada's results show a very high average, with relatively little difference between advantaged and disadvantaged students. »

La politique sur la réussite éducative réussira-t-elle ?

Par Daniel Trottier

POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LE PLAISIR D'APPRENDRE, LA CHANCE DE RÉUSSIR



La politique lancée le 21 juin 2017 par le ministre Proulx est conçue comme une planification stratégique qui s'inscrit dans la durée (d'ici 2030), propose une vision, comporte des objectifs avec indicateurs et cibles, définit des axes, des enjeux, des orientations et des mesures, tout cela sous le couvert de valeurs et de principes.

Le problème, c'est qu'on ne sait pas vraiment comment seront atteints les objectifs.

Les mesures déclinées sous les termes « axe », « enjeu » et « orientation » devraient normalement s'aligner étroitement sur les objectifs, de manière à préfigurer

leur réalisation selon les cibles indiquées. Le plus emblématique de ces objectifs est sans doute de porter à 85 %, d'ici 2030, la proportion d'élèves titulaires d'un DES ou DEP.

Mais voilà, ces mesures ratissent large et ne sont pas du même ordre. Certaines sont concrètes (maternelles 4 ans à temps plein), d'autres annoncent des « plans d'action », des « stratégies » et des « chantiers », dont résulteront sans doute — espérons-le — des interventions pratiques.

Si les objectifs ont le mérite d'être précis, de manière à se prêter à l'épreuve de l'évaluation et du jugement, il y a entre ceux-ci et les résultats attendus un enchevêtrement conceptuel qui jette un doute sur les effets réels de la politique dans le temps. Ce dernier aspect, le temps, n'est pas anodin. Le ministre, en fixant l'échéance de cette politique à 2030, souhaite pouvoir suivre une cohorte d'élèves de la maternelle 4 ans jusqu'à la fin du secondaire. Cela suppose l'application de moyens concrets dès la prochaine rentrée et pour les années suivantes.

Selon cette perspective, il aurait été logique, par exemple, de mettre en œuvre, dès la prochaine année, un programme obligatoire de dépistage des difficultés en lecture auprès de tous les enfants du préscolaire, de manière à prévoir l'application rapide d'interventions correctives et faciliter ainsi la transition au primaire. Le dépistage précoce est bien mentionné dans la politique, sous l'orientation *Agir tôt et rapidement*, mais les actions tangibles sont absentes.

Mémoire courte ?

Il faut rappeler le Plan d'action sur la réussite éducative du ministre de l'Éducation Michel Pagé, en 1992, intitulé *Chacun ses devoirs*, dont l'objectif était l'obtention d'un DES ou DEP pour 80 % des jeunes de moins de 20 ans, « d'ici 5 ans », c'est-à-dire 1997. Souvenons-nous aussi de *L'école, j'y tiens*, le plan d'action de la ministre Michelle Courchesne publié en 2009, dont l'objectif était de « hausser le taux de diplomation ou de qualification à 80 % chez les élèves de moins de 20 ans d'ici 2020. »



Ce n'est donc pas la première fois qu'un gouvernement propose un tel programme. Mais on n'en a jamais atteint l'objectif. Les experts vous le diront, le plus difficile dans un exercice de cette envergure est sa réalisation et son évaluation continue. C'était peut-être le défaut des précédents plans que de n'en avoir pas soutenu le déploiement, ni le suivi, malgré les efforts financiers qui ont été consentis.

Là réside entre autres le défi de cette politique, au-delà de la nécessaire précision des moyens concrets qui se grefferont à chaque objectif.

Enfin, l'annonce du chantier de modernisation des encadrements pédagogiques laisse songeur ; il pourrait en effet en ressortir des amendements au régime pédagogique et, éventuellement, au curriculum. Celui-ci aura bientôt 20 ans ; il serait peut-être temps de commencer à y penser, de présenter une vision globale plutôt qu'à la pièce comme en histoire, éducation financière et éducation à la sexualité. Cela participe aussi d'une volonté de favoriser la réussite.

Les services de l'ADIGESEP

Pour en savoir plus : inscrivez-vous sur [l'Espace des membres](#).



SERVICE D'AIDE JURIDIQUE PROFESSIONNEL

Service-conseil lors du renouvellement de votre contrat ou en cas de licenciement ou congédiement.



CONTRAT

Proposition d'un contrat qui tient compte de vos intérêts comme salarié de l'établissement.



PROGRAMME D'AIDE

Appui concret à la personne aux prises avec des problèmes professionnels, familiaux, psychologiques ou autres.



DOSSIER SUR LA RÉMUNÉRATION

Éléments permettant de négocier votre salaire avec le conseil d'administration de l'établissement.



POLITIQUE DE CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL-CADRE

Proposition d'un cadre de référence pour concevoir une politique de conditions de travail.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Service de coaching et de mentorat.

VOTRE CA

Président : **Raymond Lepage**
Ex-DG, Le Salésien
raymond.lepage@lesalesien.com

Vice-président :
Édouard Malenfant
Ex-DG, Saint-Jean-Eudes
emalenfant.cnc@gmail.com

Secrétaire : **Brigitte Raymond**
DG, Centre pédagogique Lucien-Guilbault
brigitte.raymond@cplg.qc.ca

Trésorier : **Daniel Trottier**
Ex-DG, Collège Beaubois
d.trottier@usherbrooke.ca

Administrateurs

Cathie Bouchard
DG, Collège Saint-Paul
CBouchard@college-st-paul.qc.ca

Richard Custeau
DG, École secondaire Marcellin-Champagnat
richard.custeau@j-esmc.qc.ca